



université PARIS-SACLAY

« LES MOTS DE LA SOCIOLOGIE DE LA DÉVIANCE » : L'ABÉCÉDAIRE VIDÉO

À l'occasion de son 50e anniversaire, le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip – CNRS/CY Cergy Paris université /Ministère de la Justice/UVSQ), situé à Guyancourt, a conçu et produit une websérie présentant un état des travaux menés en son sein, pour offrir un inventaire des savoirs en sciences sociales du droit et des institutions pénales. Au total, 27 vidéos sont accessibles en ligne et la websérie est construite à partir d'une sélection de notions clés, abordées à la manière d'entrées d'un dictionnaire.

L'idée de ce projet est de valoriser les recherches produites au Cesdip, en rendant accessibles à un large public les questions qui les portent, et quelques-uns de leurs principaux résultats, pertinents pour le débat public mais encore souvent ignorés. Le projet « Les mots de la sociologie de la déviance » est le fruit de cette volonté de contribuer à la diffusion des travaux de sciences sociales dans l'espace public, autrement que sous la forme de tribunes ou d'interviews individuelles, qui sont aujourd'hui les formes de médiatisation les plus courantes.

C'est là un véritable enjeu démocratique que de permettre aux résultats des recherches scientifiques d'être versés à la discussion publique et de contribuer ainsi à éclairer la conduite de nos affaires communes. Or, le travail de traduction de la langue et des formats académiques vers des formats d'usage plus large et commun reste relativement sous-investi.

Le Cesdip ayant la particularité de fonctionner autour d'une unité thématique - les questions relatives au droit et à la chaîne pénale -, il lui a semblé possible de s'appuyer sur ce caractère à la fois ample et spécialisé, et de proposer une sorte d'état des savoirs « made in Cesdip » sur ces questions.

Les capsules ont donc été pensées sous la forme d'un Abécédaire des « Mots de la sociologie de la déviance », visant à présenter, dans des vidéos de diffusion des connaissances (d'une durée de 4 à 6 minutes selon les entrées) qui suivent un séquençage commun (1/ Définition 2/ Etat des travaux de sciences sociales 3/ Conséquences pour le débat public), les recherches récentes et en cours, à partir de notions conçues comme des entrées de dictionnaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouvez les vidéos sur le site du CESDIP : <https://www.cesdip.fr/>